L'ABEILLE.

PAUL BIJOTTE, MAYNE, & CO.,
NO. 5, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Une année, payable d'avance $10 00
Six mois, payable d'avance 5 00
Trois mois, payable d'avance 2 50
Pour la ville, par abonnement, par mois 1 00
Pour la campagne, par abonnement, par mois 1 25
Pour la ville, par numéro ..... 5 cts.
Pour la campagne, par numéro ..... 10 cts.

Le prix d'abonnement est fixé à un dollar par mois pour la ville et à un dollar vingt-cinq cents pour la campagne. Les abonnements ne sont reçus que pour un mois au moins, et ne cessent qu'après avis donné avant le commencement du mois suivant. Les abonnements ne sont reçus que pour un mois au moins, et ne cessent qu'après avis donné avant le commencement du mois suivant. Les abonnements ne sont reçus que pour un mois au moins, et ne cessent qu'après avis donné avant le commencement du mois suivant.

ANNONCES:

Une insertion 1 00
Deux insertions 1 50
Trois insertions 2 00
Une semaine 3 00
Deux semaines 5 00
Trois semaines 7 00
Un mois 10 00
Deux mois 15 00
Trois mois 20 00
Six mois 30 00
Un an 50 00

LES ANNONCES qui paraîtront pour la première fois seront payées d'avance. Les annonces qui paraîtront pour la première fois seront payées d'avance. Les annonces qui paraîtront pour la première fois seront payées d'avance. Les annonces qui paraîtront pour la première fois seront payées d'avance.